



Services publics de proximité dans les Hautes Pyrénées
Restructuration du réseau des finances publiques.
Lettre ouverte à Monsieur le Président de la République
Pour le maintien d'un service public de proximité en zone
de montagne à Arreau.

Tarbes, le 12 mai 2023

Monsieur le Président de la République,

Nous nous adressons à vous car nous connaissons votre attachement à notre département, à nos montagnes, à notre terroir, parce que nous pensons que les Hautes-Pyrénées n'ont pas pour seul avenir de devenir un désert et qu'elles resteront un lieu où il fera bon construire un projet de vie en famille.

En 2018 le Ministre des comptes publics de l'époque lançait le Nouveau Réseau de Proximité (NRP) pour restructurer l'ensemble du réseau de proximité des finances publiques.

Dans notre département cela s'est traduit en cinq ans par la disparition méthodique des trésoreries de proximité de pleine compétence qui assuraient à la fois un accueil fiscal de proximité et la gestion des budgets des collectivités locales.

Ainsi, alors que nous comptons en 2018 treize trésoreries de proximité dans notre département, il n'en reste plus qu'une aujourd'hui : à Arreau, la trésorerie d'Aure Louron.

Dans le cadre du NRP, la disparition de celle-ci est cependant programmée au 1^{er} septembre 2023 avec une intégration au sein du Service de Gestion Comptable de Lannemezan et la mise en place d'une simple implantation qui assurera, de fait, un service dégradé (pas de terminal carte bancaire pour les paiements, pas de récolte de chèques de paiement, fin du suivi exclusif des collectivités de la communauté par les agents des finances publiques qui resteront sur place mais sans garantie dans le temps etc....) .

L'administration des finances publiques des Hautes Pyrénées aurait tout à fait pu envisager l'installation d'un Service de Gestion Comptable de la Montagne à Arreau, cela aurait été logique et acceptée par la direction générale des finances publiques au regard de la spécificité du territoire (Loi Montagne).

Au contraire, la direction locale a choisi un schéma minimaliste avec deux services de gestion comptable uniquement (Tarbes et Lannemezan) alors que nombre de départements d'Occitanie ont été mieux dotés avec l'aval des Ministres de tutelle (Gers : Services de Gestion Comptable à Auch, Mirande, Condom ; Lozère : SGC de Mende, Florac, Langogne, Marjevols ; Tarn et Garonne : Montauban, Moissac, Caussade, ET UNE TRESORERIE Maintenu à Valence d'Agen ; Tarn : Albi Castres, Gaillac ; Ariège : Foix , Pamiers, St Girons ; Aveyron : Decazeville, Villefranche de Rouergue, Espalion, Rodez.....)

Notre direction locale a l'inverse d'autres directions locales a donc décidé d'un schéma ultra concentré (le SGC de Tarbes est ainsi le 5^{ème} de France par le nombre de collectivités gérées, plus de 600).

Dès lors, et à défaut d'installation d'un Service de Gestion comptable en bonne et due forme à Arreau **le maintien de la trésorerie d'Aure Louron** (à l'instar de la trésorerie de Valence d'Agen dans le Tarn et Garonne) serait la meilleure garante du maintien d'un service public de proximité digne de ce nom dans cette zone de montagne.

Notre direction a bien spécifié le 26 avril dernier que son schéma de restructuration ne permettait pas de pérenniser une implantation des finances publiques dans cette zone de montagne. Au contraire le maintien de la trésorerie assurerait le maintien de 5 emplois sur cette structure (un comptable public A + et 4 agents de catégorie B et C) et un contenu spécifique des missions exercés par chacun d'eux, missions qui seront vouées à la satisfaction des besoins des usagers et des collectivités de la Communauté de Communes d'Aure Louron.

Les élu.e.s de la Communauté de Communes d'Aure Louron, à l'unanimité, ont donné mandat à son Président d'engager toutes les voies de recours possibles pour s'opposer au projet de restructuration présenté par le directeur départemental des finances publiques.

Douze délibérations communales ont d'ores et déjà été prises dans le même sens sans que cette volonté et ces expressions locales ne soient entendues par la direction départementale et la direction générale des finances publiques.

En effet, et comme vous pourrez le constater dans l'extrait du schéma officiel fourni en annexe, l'implantation installée à Arreau serait minimaliste (½ journée d'accueil du public et missions exercées ne seront pas dédiées aux collectivités du territoire de la CCOM) et sans viabilité à court ou moyen terme, les effectifs n'étant pas fixés sur Arreau.

L'administration prend d'ailleurs le soin de préciser qu'elle n'instaurera pas d'ANTENNE PERENNE à Arreau.

Compte tenu de la situation constatée à Arreau et d'un dialogue local qui n'a manifestement pas permis d'arriver à un schéma qui permette d'assurer la viabilité et la pérennité d'un véritable service de proximité, et connaissant votre attachement à notre département, nous en appelons à votre arbitrage.

Dans le Tarn et Garonne, en complément des trois services de gestion comptable installés une trésorerie a été maintenue à Valence d'Agen, pourquoi n'en serait-il pas de même à Arreau pour un territoire de montagne où la notion de proximité et de disponibilité des services publics est particulièrement importante.

En vous remerciant bien évidemment de toute l'attention que vous pourrez porter à notre demande, nous vous prions de croire, Monsieur le Président de la République, en l'assurance de notre haute considération.

*Pour la CGT Finances Publiques 65
Le secrétaire départemental
CGT Finances Publiques
José Navarro
07.89.52.26.14
jnavarro.cgt6565@orange.fr*

**Impact du projet de restructuration de la trésorerie d'Arreau présenté par la DDFIP 65 le
26.04.2023 en CSA local :**

→ Impact du changement

Cette réorganisation entraîne une relocalisation au SGC de Lannemezan des travaux de gestion SPL (paiement des dépenses, encaissement des titres, comptabilité) actuellement exercés à la trésorerie d'Aure-Louron.

Toutefois, une implantation à Arreau sera maintenue, permettant ainsi le travail à distance de trois agents, une partie de la semaine. Il s'agit d'une mesure d'adaptation locale qui permet de tenir compte du souhait des agents et de la demande exprimée par les élus du maintien d'un relais de proximité.

Cependant, cette implantation n'est pas une antenne pérenne, dès lors :

- qu'elle n'aura pas de portefeuille propre ;
- qu'elle ne sera maintenue que tant qu'il y aura des agents volontaires pour travailler à Arreau.

Délibération (extrait) de la communauté de communes d'Aure Louron du 21.03.2023 :

La Communauté de communes Aure Louron dispose sur son territoire d'une trésorerie à Arreau. La Direction départementale des services fiscaux a fait part de son projet de fermeture de la trésorerie à Arreau.

Les élus de la communauté de communes Aure Louron estiment ce projet non-approprié compte-tenu de la géographie de ce territoire, et surtout contraire au maintien du service public de proximité.

En effet, la fermeture du bureau oblige la population à des déplacements plus importants et ce sur des routes de montagne dont les déplacements sont difficiles surtout en période hivernale. Aussi, la Communauté de communes Aure Louron, s'est engagée auprès de l'Etat et du département des Hautes-Pyrénées dans un schéma des Services à la Population en Hautes-

Pyrénées, une convention territoriale de mise en œuvre du schéma d'amélioration de l'accessibilité des services au public vient d'être signée, la fermeture de la trésorerie du territoire apparaîtrait comme une incohérence totale.

Les élus de la Communauté de communes Aure Louron manifestent, par la présente motion, leur désaccord de voir s'éloigner, le suivi, le conseil, et le soutien dus par l'administration de l'Etat aux exécutifs locaux et aux administrés.

Ils autorisent, à l'unanimité, Monsieur le Président à engager toutes les voies possibles de recours contre ce projet.